



Info-Parents

Janvier- Février 2022

1- Dates à retenir :

- 20 janvier : journée pédagogique
** à noter : la journée tempête de lundi implique un changement au calendrier : la journée du 28 avril prochain sera journée de classe et non une journée pédagogique.
- 4 février : journée pédagogique
- 28 février au 4 mars : semaine de relâche
- 31 janvier : VACCINATION (informations à venir)

2- Bulletin et Rencontres de parents

Veillez noter que vous recevrez les bulletins dans la semaine du 11 février prochain. Les enseignants communiqueront avec vous afin de vous convoquer pour les rencontres de parents. Les rencontres se feront en mode virtuel, sauf exception.

3- Utilisation des tests rapides et isolement

Nous vous invitons à regarder les documents suivants quant à l'utilisation des tests rapides et de l'isolement.

https://santemontreal.gc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/ServicesTypeCliniqueJeunesse/Utilisation_des_tests_rapides.pdf

https://santemontreal.gc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/ServicesTypeCliniqueJeunesse/Duree_de_l_isolement.pdf

4- Froid, neige et retards

Nous désirons vous rappeler que les élèves sortent à l'extérieur lors des récréations, même lorsqu'il neige. Exceptionnellement, lors de périodes de grand froid, ils demeureront à l'intérieur. Nous nous référons à la charte des facteurs vent-froid pour déterminer si la récréation aura lieu à l'intérieur ou à l'extérieur. Il faut donc s'habiller chaudement et privilégier des mitaines imperméables (les petits gants de laine ne conviennent pas).

Lorsqu'il a neigé, **il faut se préparer plus tôt** car, évidemment, tout est plus long et **plusieurs élèves arrivent en retard**. Il est à noter que la porte de la cour se barre à **7h55**. Après cette heure, vous devez passer par l'entrée principale. Merci de faire un effort pour le bon fonctionnement de l'école!

5- Sécurité le matin

Les parents qui viennent reconduire leurs enfants en voiture le matin ne doivent pas se stationner sur la rue Guertin, surtout pas derrière ou entre les autobus! Il est aussi illégal de se stationner derrière les autobus et de faire un virage en U par la suite pour retourner vers Deguire, comme nous le voyons souvent, malheureusement. Vous devez vous stationner sur les rues Deguire ou Dépatie. Vous pouvez également utiliser le débarcadère devant l'entrée principale pour y déposer votre enfant.



6- STATIONNEMENT POUR LE SERVICE DE GARDE

Rappel : le stationnement de l'école est réservé au personnel de l'école. Pour accommoder les parents, nous tolérons que les parents s'y stationnent temporairement entre 7h et 7h30 et après 15h30. **Vous ne pouvez pas utiliser notre stationnement entre 7h30 et 15h30** car nous manquons de places. Merci!

7- Fermeture des écoles lors des tempêtes

Lorsqu'il y a une tempête de neige ou de verglas, une question se pose : L'école est-elle fermée? Tout d'abord, il faut savoir que les écoles du CSSMB ferment très rarement. En cas de fermeture, le site www.csmb.qc.ca annoncera clairement, en page d'accueil, au plus tard à 6 h, que les écoles sont fermées.

Une fois l'annonce de la fermeture présentée sur Internet, vous aurez également la nouvelle sur le Facebook de l'école et un courriel vous sera envoyé.

En tout temps, il demeure de la responsabilité du parent de s'assurer de l'ouverture de l'école avant d'y déposer son enfant ou de le laisser partir à pied.

Il est à noter que la fermeture des écoles entraîne toujours la fermeture des services de garde.

8- Inscription 2022-2023

Les inscriptions pour les nouveaux élèves du préscolaire auront lieu **du 7 au 11 février**. . Dans le contexte pandémique actuel, les nouvelles inscriptions se feront en ligne. Nous vous invitons de consulter le site www.csmb.qc.ca sous l'onglet INSCRIPTION pour des détails supplémentaires.

La période d'inscription pour les nouveaux élèves se déroulera du **7 février au 31 mars**.

Pour les élèves déjà inscrits, nous vous ferons parvenir des informations au mois de février/mars concernant la réinscription, qui se fera par MOZAIK. Vous recevrez un courriel à ce sujet.

9- Frais Service de garde

Le taux pour une journée au service de garde pour les élèves réguliers est de 8,50\$ au Québec.

Reçus d'impôt de 2021: tous les paiements de 2021 devront être acquittés d'ici le 1^{er} février. Il n'y aura pas de reçu d'impôt émis pour les frais non acquittés de 2021. Par ailleurs, si vous n'avez pas encore fourni le numéro d'assurance sociale au service de garde, veuillez le faire dans les plus brefs délais.



10- Les bravos

Pour souligner les bons comportements de nos élèves en lien avec le code de vie, nous donnons des «bravos» aux élèves qui se démarquent (voir l'agenda aux pages 8 et 12 de l'agenda). Nous ferons une récompense école sous peu pour féliciter nos élèves : nous avons atteints notre objectif : le panier des Billets Bravo est bien rempli!

Bonne année à tous, et surtout bonne santé!